



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/07/2025 12H09 C:025094 I:17864
V/REF : 1034851
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 a 12H09

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01405
IMMEUBLE : POLLETEINS COL.-1405
BATIMENTS JONQUILLES/BLEUETS/
MARGUERITES/VIOLETTE
01390 MIONNAY

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : HAMEAU AIGRETTES - LOGEMENT DE M.SOMBARDIER AU 2EME - TEL 07 49292534

MOTIF : INTERVENIR POUR :
-REPLACEMENT JOINT CAOUTCHOUC BAS DE PORTE PALIERE SUR DORMANT
-BLOQUEUR MANIVELLE SEJOUR
-DEBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT NE FERME PAS COMPLETEMENT SEJOUR
-DIFFICULTE A FERMER ET OUVRIR LA BOITE AUX LETTRES

Donneur d'ordre : Mme K. MELL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 11/08 A 12H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR SOMBARDIER AU 2EME ETAGE
MISE EN JEU DU VOLET ROULANT DU SALON
REPLACEMENT DE L'ACCROCHE DE LA MANIVELLE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QU'IL S'AGIT DE REFIXER LE SEUIL
DE LA PORTE ET NON D'UN JOINT A REMPLACER
REFIXATION DU SEUIL

MISE EN JEU DE LA PORTE DE LA BOITE AUX LETTRES
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 03/11/25 a 13H18 Mme K. MELL
CD AB Email envoyé le 22/10/25 a 13H52 Mme K. MELL
CD AB Email envoyé le 21/10/25 a 15H02 M. F. VERGNEAUX
MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE COMPLEMENT DE LA COMMANDE SUITE A VOTRE
DEMANDE
CD AB Email envoyé le 07/10/25 a 08H40 Mme K. MELL



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

KI AB Email envoyé le 06/10/25 a 11H56 Mme A. DURAND JUILLARD

CE BON DE COMMANDE EST DEJA FACTURE SUR LA FACTURE 5071064 - MERCI DE
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 11/08/25 a 16H48 karine.mell@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 11/08/25 a 16H48 Mme A. DURAND JUILLARD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2			Pour mémoire
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2			Pour mémoire
1,00	MS00071-Rempl.d'1 Bloqueur manivelle	2	51,35		51,35
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	2			Pour mémoire
1,00	MS00084- Graissage fermeture BAL	2	46,21		46,21
1,00	MS00025-Rempl.seuil plat vissé ou collé	2			Pour mémoire
TOTAL H.T.					97,56
T.V.A. a 10,00%					9,75
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>107,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110145

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1034851 du 04/11/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

LE HAMEAU DES AIGRETTES
BATIMENT "PAQUERETTE"
01390 MIONNAY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

01405-00004-00001-00024 H / Type 3 / 02

Etage : 02

Délai

Date limite exécution : 19/11/2025

Observations

MUT EX DIACONO DU 8-6-25

LE SOMBARDIER DU 30-7-25

BC DE REGUL COMPLEMENT COMMANDE SUR FACTURE 5071064

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00071 Bloqueur manivelle	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00084 Batteuse avec cylindre 5 goupilles pour boîtes aux lettres, y compris toutes sujétions	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
Total H.T.					97,57
Total TVA					9,76
Total TTC					107,33

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MELL Karine (Agence Trévoux) le 04/11/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **LE HAMEAU DES AIGRETTES BATIMENT "PAQUERETTE" 01390 MIONNAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **04/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1034851